

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
15 avril 2026

PUBLIE LE : 20 AVR. 2026

Délibération n°260415-3 : Adoption de la charte de l'élu local

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président sortant le neuf avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Président sortant, puis de Madame Maria WENTHOLT, doyenne de l'assemblée, puis de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

PRESENTS

AIGREMONT	Diane ROUSSEAU, DELEGUEE TITULAIRE Emilie DELESALLE, DELEGUEE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Christophe PRIOUX, DELEGUE TITULAIRE Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE Julie SERIEYS, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Claude MOLLY-MITTON, MEMBRE DE DROIT
MAREIL-MARLY	Jérémie MATHE, DELEGUE TITULAIRE Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Damien VANDENDRIES, DELEGUE TITULAIRE Virginie DOUELLOU, DELEGUEE TITULAIRE Benoît BURGAUD, DELEGUE SUPPLEANT Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Aymeric LELIEVRE, DELEGUE SUPPLEANT Charles-Henri GARNIER, DELEGUE SUPPLEANT
CHAMBOURCY	Jean-Claude LEMOULT, DELEGUE SUPPLEANT Albane DE THIERRENS, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Benoît MARTIN, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Agathe PAUMIER, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille ARIEU, Directeur Adjoint du Dôme
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	16
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	13, sauf pour le vote des PV des séances précédentes

OBJET : ADOPTION DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

RAPPORTEUR : Le Président

VU l'article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la lecture de la charte de l'élu local faite par Monsieur le Président immédiatement après son élection et celle des membres du bureau ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président,

PREND ACTE de la lecture de la charte de l'élu local par Monsieur le Président et de sa diffusion aux membres du comité syndical.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 20 AVR. 2026

Transmis en préfecture et affiché le 20 AVR. 2026

Jérémie MATHE
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal